

# Oenanthe safranée

# Oenanthe crocata L.



## Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne

**Port** : Tige dressée, robuste, sillonnée, creuse, ramifiée ; plante très toxique

**Système racinaire** : Souche formée de tubercules sessiles

**Feuilles** : Grandes feuilles, celles de la base 3-4 fois divisées, à segments ovales à presque ronds, celles de la tige 2-3 fois divisées, à folioles ovales à linéaires

**Inflorescence** : Ombelles terminales, opposées à une feuille, pédonculées (le pédoncule est plus long que les rayons de l'ombelle) ; bractées des ombelles et ombellules fines

**Fleurs** : Fleurs blanches à 5 pétales, toutes pédicellées et fertiles

**Fruits** : Diakènes cylindriques, longs de 4-6 mm, à styles plus courts que le reste du fruit

© CBNB, C. Bougault



**FAMILLE** : Apiaceae

**SYNONYMES** :

-

**NOMS VERNACULAIRES** :

*Oenanthe safranée*

**TYPE BIOLOGIQUE** : Hémicryptophyte ou géophyte rhizomateux

**TAILLE** : 60-180 cm

**PERIODE FLORAISON** : Juin - Juillet

**STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE** :

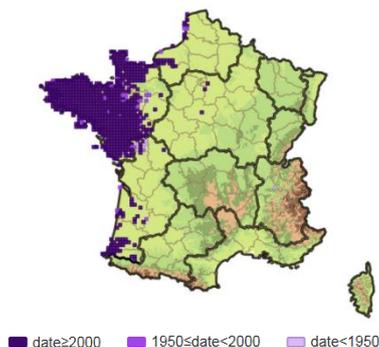
- *Aucun*

**STATUTS RÉGLEMENTAIRES** :

- *Aucun*

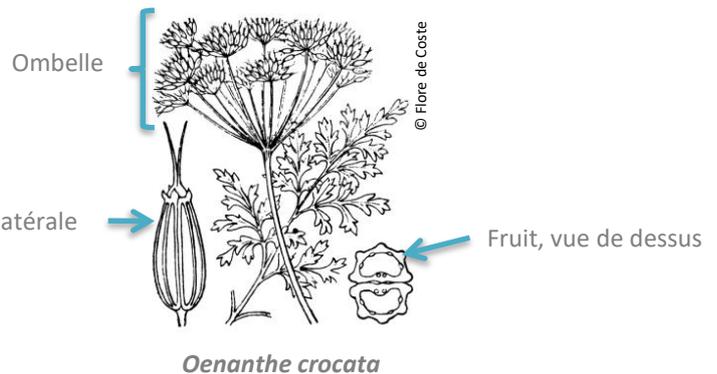
**RÉPARTITION EN FRANCE**

Source : <http://silvres.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, G. Masson

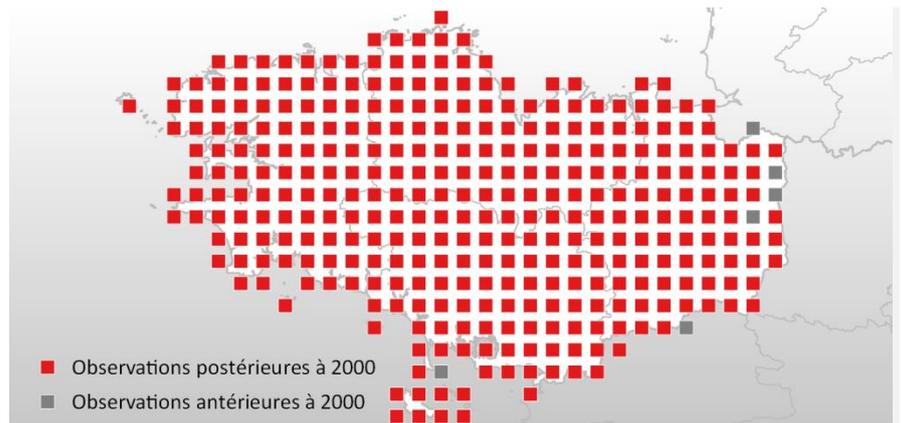


## Milieu de vie

Mégaphorbiaies, fossés et bord des ruisseaux.

L' *Oenanthe safranée* semble assez indifférente à la nature du substrat.

## Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000  
■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces de la famille des Apiacées.

Le genre *Oenanthe* s'identifie avec l'observation des feuilles et des fruits : feuilles inférieures 1-3 fois pennées, fruits sans aiguillons, glabres, non comprimés, à côtes peu marquées, ni carénées, ni subailées.

L'Œnanthe safranée (*Oenanthe crocata* L.) se distingue bien des autres espèces d'*Oenanthe* par sa grande taille (souvent supérieure à 1m).

On peut la confondre avec l'Angélique des bois (*Angelica sylvestris* L.), qui est l'autre grande Apiacée à ombelles blanches que l'on observe fréquemment en zone humide dans la région. On peut cependant les distinguer assez facilement grâce à leurs feuilles : les folioles de l'Angélique des bois sont ovales et simplement dentées en scie alors que les folioles de l'Œnanthe safranée sont de forme plus complexes, plus profondément échanquées, dites de forme « rhomboïdale ».

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



Feuilles de *Oenanthe crocata*



Feuilles de *Angelica sylvestris*